

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

RÉSULTATS STANDARDS

Les résultats : Alsace

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013



1 Le territoire.....	1	5 Le volume de bois sur pied	26
Surface par occupation du sol et par département.....	1	Volume par propriété par département.....	26
Surface par occupation du sol et par classe d'altitude	2	Volume à l'hectare par propriété et par département.....	27
2 Les forêts	3	Volume par essence et par propriété	28
Surface par catégorie de forêt et par département.....	3	Volume par catégorie de dimension des bois.....	29
Surface par catégorie de forêt et par propriété.....	4	Volume par catégorie de dimension des bois et par propriété	30
Surface forestière par propriété et par département	5	Volume par catégorie de dimension des bois et par essence.....	31
Surface forestière par couverture du sol et par département.....	6	Volume total et à l'hectare par structure forestière et par département.....	32
Surface forestière par couverture du sol et par propriété.....	7	Volume par structure forestière et par propriété	33
3 La surface forestière de production.....	8	Volume à l'hectare par structure forestière et par propriété.....	34
Surface forestière de production par structure forestière et par département.....	8	Volume par structure forestière et par catégorie de dimension des bois	35
Surface forestière de production par structure forestière et par propriété.....	9	Volume total et à l'hectare selon la composition du peuplement	36
Surface forestière de production par propriété et par classe d'âge	10	Volume par propriété et par classe d'altitude	37
Surface forestière de production par structure forestière et par classe d'âge	11	Volume à l'hectare par propriété et par classe d'altitude.....	38
Surface forestière de production par propriété et par classe d'altitude	12	Volume par propriété et par distance de débardage	39
Surface forestière de production par propriété et par distance de débardage.....	13	Volume à l'hectare par propriété et par distance de débardage	40
Surface forestière de production par classe d'exploitabilité et par département.....	14	Volume par propriété et par classe d'exploitabilité.....	41
Surface forestière de production par propriété et par classe d'exploitabilité	15	Volume à l'hectare par propriété et par classe d'exploitabilité.....	42
Surface forestière de production hors peupleraie par plantation et par propriété.....	16	Volume par classe d'exploitabilité et par essence	43
Surface forestière de production par propriété et par classe de pente de débusquage	17	Volume par qualité des bois et par département.....	44
4 La composition des peuplements	18	Volume par qualité des bois et par propriété.....	45
Surface forestière de production par essence principale.....	18	Volume par qualité des bois et par essence.....	46
Surface forestière de production par propriété et par essence principale.....	19	6 La production en volume	47
Surface forestière de production selon la diversité de la strate recensable par département.....	20	Production et production à l'hectare par propriété et par département	47
Surface forestière de production selon la diversité de la strate recensable et la propriété.....	21	Production par propriété et par essence	48
Surface forestière de production selon le groupe d'essences de la strate recensable	23	Production par catégorie de dimension des bois et par département.....	49
Surface forestière de production selon le groupe d'essences de la strate recensable et par propriété.....	24	Production par catégorie de dimension des bois et par propriété.....	50
Surface forestière de production par propriété selon la composition du peuplement	25	Production par catégorie de dimension des bois et par essence.....	51
		Production et production à l'hectare par structure forestière et par département	52
		Production par structure forestière et par propriété	53
		Production à l'hectare par structure forestière et par propriété	54
		Production par structure forestière et par catégorie de dimension des bois.....	55

Sommaire

Production totale et production à l'hectare selon la composition du peuplement	56	10 Le bois mort.....	85
Production par propriété et par classe d'altitude	57	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort sur pied de moins de 5 ans par propriété.....	85
Production à l'hectare par propriété et par classe d'altitude	58	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort sur pied total par propriété.....	86
Production par propriété et par distance de débardage	59	Surface de forêt de production selon la présence de chablis par propriété	87
Production à l'hectare par propriété et par distance de débardage	60	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort au sol par propriété.....	88
Production par propriété et par classe d'exploitabilité	61	Volume de bois mort par type de bois mort et par propriété	89
Production à l'hectare par propriété et par classe d'exploitabilité.....	62	Volume de bois mort par type de bois mort et par essence	90
Production par classe d'exploitabilité et par essence	63	Volume de bois mort par type de bois mort et par dimension des bois.....	91
7 La surface terrière	64	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par propriété	92
Surface terrière par propriété et par département	64	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par essence	93
Surface terrière à l'hectare par propriété et par département.....	65	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par dimension des bois.....	94
Surface terrière par propriété et par essence.....	66	Nombre de tiges de bois mort sur pied à l'hectare par propriété.....	95
Surface terrière à l'hectare par propriété et par essence.....	67	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par propriété	96
8 Le nombre de tiges	68	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par essence	97
Nombre de tiges recensables par propriété et par département.....	68	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par dimension des bois.....	98
Nombre de tiges recensables à l'hectare par propriété et par département.....	69		
Nombre de tiges recensables par propriété et par essence	70		
9 Les données éco-floristiques.....	71		
Par type de roche mère.....	71		
Par type de sol	72		
Par type d'humus	73		
Par texture de sol	74		
Par profondeur du sol et charge en cailloux.....	75		
Par indice d'hydromorphie.....	76		
Par niveau hydrique révélé par la flore	77		
Par niveau trophique révélé par la flore	78		
Par nombre d'essences dans le peuplement recensable.....	79		
Par hauteur de Lorey.....	80		
Par classe d'altitude.....	81		
Par taux de couvert des ligneux hauts	82		
Par taux de couvert des ligneux bas.....	83		
Par taux de couvert des végétaux non ligneux	84		

Tableau 1.1

	Forêt	Taux de boisement	Bosquet	Lande	Autre végétation	Sans végétation	Eau continentale	Occulté	Total
Département	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Bas-Rhin	180 ± 8	37	n.s.	n.s.	237 ± 8	51 ± 6	n.s.	n.s.	480 ± 0
Haut-Rhin	139 ± 7	39	n.s.	n.s.	170 ± 8	37 ± 5	n.s.	n.s.	353 ± 0
Alsace	319 ± 10	38	n.s.	n.s.	407 ± 11	88 ± 8	11 ± 3	n.s.	834 ± 0

Tableau 1.2

	Forêt	Taux de boisement	Bosquet	Lande	Autre végétation	Sans végétation	Eau continentale	Occulté	Total
Classe d'altitude	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	58 ± 9	20	n.s.	–	184 ± 9	41 ± 6	n.s.	–	292 ± 13
De 200 à 400 m	120 ± 13	34	n.s.	–	189 ± 10	36 ± 5	n.s.	n.s.	348 ± 15
De 400 à 600 m	63 ± 10	65	n.s.	n.s.	24 ± 4	n.s.	n.s.	–	98 ± 11
De 600 à 800 m	40 ± 8	81	–	n.s.	n.s.	n.s.	–	–	50 ± 9
De 800 à 1 000 m	26 ± 7	85	–	n.s.	n.s.	n.s.	–	–	31 ± 7
De 1 000 à 1 200 m	n.s.	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.	–	–	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	n.s.	n.s.	–	–	n.s.	–	–	–	n.s.
Alsace	319 ± 10	38	n.s.	n.s.	407 ± 11	88 ± 8	11 ± 3	n.s.	834

Tableau 2.1

	Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*	
	Total	Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Bas-Rhin	180 ± 8	177 ± 8	177 ± 8	170 ± 8	170 ± 8
Haut-Rhin	139 ± 7	136 ± 7	136 ± 7	134 ± 7	134 ± 7
Alsace	319 ± 10	314 ± 11	312 ± 11	305 ± 11	304 ± 11

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.2

Classe de propriété	Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*	
	Total 1 000 ha	Total 1 000 ha	Hors peupleraie 1 000 ha	Total 1 000 ha	Hors peupleraie 1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	79 ± 4	79 ± 4	79 ± 4	75 ± 5	75 ± 5
<i>Autre forêt publique</i>	157 ± 7	155 ± 7	155 ± 7	153 ± 7	153 ± 7
Toute la forêt publique	237 ± 8	234 ± 8	234 ± 8	228 ± 8	228 ± 8
Forêt privée	82 ± 10	80 ± 10	79 ± 10	77 ± 10	76 ± 10
Toutes propriétés	319 ± 10	314 ± 11	312 ± 11	305 ± 11	304 ± 11

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :
– les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
– les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.3

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Toute la forêt publique	Forêt privée	Toute la forêt
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Bas-Rhin	57 ± 3	77 ± 4	134 ± 5	45 ± 7	180 ± 8
Haut-Rhin	22 ± 2	80 ± 5	102 ± 6	37 ± 7	139 ± 7
Alsace	79 ± 4	157 ± 7	237 ± 8	82 ± 10	319 ± 10

Tableau 2.4

Département	Forêt fermée 1 000 ha	Forêt ouverte 1 000 ha	Peupleraie 1 000 ha	Toute la forêt 1 000 ha
Bas-Rhin	178 ± 8	n.s.	n.s.	180 ± 8
Haut-Rhin	137 ± 7	n.s.	n.s.	139 ± 7
Alsace	314 ± 10	n.s.	n.s.	319 ± 10

Tableau 2.5

	Forêt fermée	Forêt ouverte	Peupleraie	Toute la forêt
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	79 ± 4	–	–	79 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	156 ± 7	n.s.	n.s.	157 ± 7
Toute la forêt publique	236 ± 8	n.s.	n.s.	237 ± 8
Forêt privée	79 ± 10	n.s.	n.s.	82 ± 10
Toutes propriétés	314 ± 10	n.s.	n.s.	319 ± 10

Tableau 3.1

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Bas-Rhin	147 ± 9	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	177 ± 8
Haut-Rhin	93 ± 9	n.s.	35 ± 7	n.s.	n.s.	136 ± 7
Alsace	241 ± 13	n.s.	51 ± 9	n.s.	n.s.	314 ± 11

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.2

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	62 ± 6	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	–	79 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	129 ± 8	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	155 ± 7
Forêt publique	191 ± 10	<i>n.s.</i>	28 ± 6	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	234 ± 8
Forêt privée	50 ± 9	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	80 ± 10
Toutes propriétés	241 ± 13	<i>n.s.</i>	51 ± 9	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	314 ± 11

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.3

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'âge	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 20 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 20 à 40 ans	n.s.	29 ± 7	40 ± 8	n.s.	57 ± 10
De 40 à 60 ans	n.s.	24 ± 6	36 ± 8	n.s.	52 ± 10
De 60 à 80 ans	n.s.	23 ± 6	31 ± 7	n.s.	43 ± 8
De 80 à 100 ans	n.s.	22 ± 6	29 ± 7	n.s.	39 ± 8
De 100 à 140 ans	18 ± 5	29 ± 7	47 ± 8	n.s.	63 ± 10
De 140 à 200 ans	n.s.	n.s.	29 ± 7	n.s.	33 ± 8
Plus de 200 ans	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Âge non déterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	79 ± 4	155 ± 7	234 ± 8	80 ± 10	314 ± 11

L'âge du peuplement correspond à la moyenne des âges mesurés sur les deux arbres du peuplement dominant de la placette d'inventaire lorsque celle-ci a un couvert arboré recensable supérieur à 15%. Cf. page 22 du tome « Pour bien comprendre les résultats publiés ».

Tableau 3.4

	Futaies	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe d'âge	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 20 ans	n.s.	n.s.	–	–	n.s.
De 20 à 40 ans	42 ± 8	n.s.	n.s.	n.s.	57 ± 10
De 40 à 60 ans	44 ± 9	n.s.	–	n.s.	52 ± 10
De 60 à 80 ans	31 ± 7	n.s.	–	–	43 ± 8
De 80 à 100 ans	31 ± 7	n.s.	–	–	39 ± 8
De 100 à 140 ans	58 ± 10	n.s.	–	n.s.	63 ± 10
De 140 à 200 ans	30 ± 7	n.s.	–	–	33 ± 8
Plus de 200 ans	n.s.	–	–	–	n.s.
Âge non déterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	256 ± 12	51 ± 9	n.s.	n.s.	314 ± 11

L'âge du peuplement correspond à la moyenne des âges mesurés sur les deux arbres du peuplement dominant de la placette d'inventaire lorsque celle-ci a un couvert arboré recensable supérieur à 15%. Cf. page 22 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.5

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'altitude	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	n.s.	24 ± 6	39 ± 7	n.s.	57 ± 9
De 200 à 400 m	40 ± 7	45 ± 8	85 ± 10	33 ± 8	118 ± 13
De 400 à 600 m	n.s.	36 ± 7	45 ± 8	n.s.	62 ± 10
De 600 à 800 m	n.s.	25 ± 6	32 ± 7	n.s.	39 ± 8
De 800 à 1 000 m	n.s.	19 ± 5	24 ± 6	n.s.	26 ± 7
De 1 000 à 1 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	79 ± 4	155 ± 7	234 ± 8	80 ± 10	314 ± 11

Tableau 3.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
0-200 m	65 ± 6	123 ± 9	188 ± 10	55 ± 9	244 ± 13
Plus de 200 m	n.s.	32 ± 7	45 ± 8	25 ± 7	70 ± 11
Alsace	79 ± 4	155 ± 7	234 ± 8	80 ± 10	314 ± 11

Tableau 3.7

	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Bas-Rhin	134 ± 10	44 ± 9	177 ± 8
Haut-Rhin	84 ± 9	52 ± 8	136 ± 7
Alsace	218 ± 13	96 ± 12	314 ± 11

Tableau 3.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Très facile	40 ± 6	64 ± 8	104 ± 10	31 ± 8	135 ± 13
Facile	n.s.	35 ± 7	49 ± 8	n.s.	70 ± 11
Moyenne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Difficile ou très difficile	21 ± 6	51 ± 8	72 ± 10	24 ± 7	96 ± 12
Alsace	79 ± 4	155 ± 7	234 ± 8	80 ± 10	314 ± 11

Tableau 3.9

	Pas de plantation	Plantation régulière en plein	Autre plantation	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	72 ± 5	n.s.	–	79 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	138 ± 8	18 ± 5	–	155 ± 7
Forêt publique	210 ± 10	24 ± 6	–	234 ± 8
Forêt privée	68 ± 10	n.s.	n.s.	79 ± 10
Alsace	277 ± 12	34 ± 8	n.s.	312 ± 11

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 3.10

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Pente de débusquage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
0 % à 15 %	48 ± 6	85 ± 9	133 ± 11	46 ± 9	179 ± 13
15 % à 30 %	n.s.	20 ± 6	31 ± 7	n.s.	41 ± 8
30 % à 45 %	n.s.	28 ± 6	38 ± 8	n.s.	53 ± 9
45 % à 60 %	n.s.	n.s.	20 ± 6	n.s.	26 ± 7
60 % à 100 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	79 ± 4	155 ± 7	234 ± 8	80 ± 10	314 ± 11

Tableau 4.1

Essence principale	Recensable	Non recensable	Total
	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Chêne rouvre	34 ± 7	n.s.	34 ± 8
Hêtre	71 ± 10	n.s.	73 ± 10
Autres feuillus	96 ± 12	n.s.	101 ± 12
Tous feuillus	200 ± 14	n.s.	208 ± 14
Pin sylvestre	30 ± 7	n.s.	30 ± 7
Sapin pectiné	35 ± 8	–	35 ± 8
Épicéa commun	26 ± 7	–	26 ± 7
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.
Tous conifères	104 ± 12	n.s.	105 ± 12
Essence principale indéterminée*	–	n.s.	n.s.
Toutes essences	305 ± 11	n.s.	314 ± 11

* L'essence principale ne peut être définie lorsqu'il n'y a aucun arbre (placette momentanément déboisée).

Tableau 4.2

Essence principale	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Chêne rouvre	n.s.	19 ± 6	27 ± 7	n.s.	34 ± 7
Hêtre	19 ± 5	42 ± 8	61 ± 9	n.s.	71 ± 10
Autres feuillus	16 ± 5	39 ± 7	55 ± 9	41 ± 9	96 ± 12
Tous feuillus	44 ± 7	100 ± 9	143 ± 11	57 ± 9	200 ± 14
Pin sylvestre	n.s.	n.s.	24 ± 6	n.s.	30 ± 7
Sapin pectiné	n.s.	22 ± 6	31 ± 7	n.s.	35 ± 8
Épicéa commun	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	26 ± 7
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Tous conifères	32 ± 6	53 ± 8	85 ± 10	n.s.	104 ± 12
Toutes essences	75 ± 5	153 ± 7	228 ± 8	77 ± 10	305 ± 11

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.3

	Peuplement monospécifique	Peuplement mêlé	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Bas-Rhin	77 ± 10	93 ± 10	170 ± 8
Haut-Rhin	53 ± 8	81 ± 9	134 ± 7
Alsace	130 ± 13	174 ± 14	305 ± 11

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.4

	Peuplement monospécifique	Peuplement mêlé	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	34 ± 6	41 ± 7	75 ± 5
<i>Autre forêt publique</i>	69 ± 9	83 ± 9	153 ± 7
Forêt publique	103 ± 11	125 ± 11	228 ± 8
Forêt privée	27 ± 7	50 ± 9	77 ± 10
Toutes propriétés	130 ± 13	174 ± 14	305 ± 11

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.5

	Peuplement monospécifique	Peuplement à 2 essences	Peuplement à 3 essences	Peuplement à 4 essences ou plus	Total
Classe de propriétés	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	34 ± 6	28 ± 6	n.s.	n.s.	75 ± 5
<i>Autre forêt publique</i>	69 ± 9	60 ± 9	19 ± 6	n.s.	153 ± 7
Forêt publique	103 ± 11	88 ± 10	32 ± 7	n.s.	228 ± 8
Forêt privée	27 ± 7	33 ± 8	n.s.	n.s.	77 ± 10
Toutes propriétés	130 ± 13	121 ± 13	44 ± 9	n.s.	305 ± 11

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.6

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Bas-Rhin	91 ± 10	45 ± 8	34 ± 8	170 ± 8
Haut-Rhin	82 ± 9	28 ± 6	24 ± 6	134 ± 7
Alsace	174 ± 14	73 ± 11	58 ± 10	305 ± 11

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.7

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	37 ± 7	23 ± 5	<i>n.s.</i>	75 ± 5
<i>Autre forêt publique</i>	84 ± 9	37 ± 7	32 ± 7	153 ± 7
Forêt publique	121 ± 11	59 ± 9	47 ± 8	228 ± 8
Forêt privée	53 ± 9	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	77 ± 10
Toutes propriétés	174 ± 14	73 ± 11	58 ± 10	305 ± 11

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Composition du peuplement	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Peuplements purs de feuillus	19 ± 5	42 ± 8	61 ± 9	n.s.	79 ± 11
Peuplements purs de conifères	n.s.	28 ± 6	43 ± 8	n.s.	51 ± 9
Mélange de chêne et de hêtre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mélange de chêne et autres feuillus	n.s.	n.s.	21 ± 6	n.s.	30 ± 7
Mélange de frêne et autres feuillus (sauf chêne)	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mélange de hêtre, épicéa ou sapin	n.s.	23 ± 6	34 ± 7	n.s.	40 ± 8
Mélange de pins et de feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	75 ± 5	153 ± 7	228 ± 8	77 ± 10	305 ± 11

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Bas-Rhin	14 ± 3	19 ± 4	33 ± 5	11 ± 3	44 ± 5
Haut-Rhin	4 ± 2	23 ± 3	27 ± 4	10 ± 3	37 ± 4
Alsace	18 ± 4	42 ± 5	60 ± 6	21 ± 4	80 ± 7

Tableau 5.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Bas-Rhin	238 ± 56	250 ± 46	245 ± 35	248 ± 59	246 ± 29
Haut-Rhin	200 ± 79	289 ± 35	270 ± 32	284 ± 58	272 ± 27
Alsace	228 ± 46	270 ± 29	256 ± 24	259 ± 40	257 ± 20

Tableau 5.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne rouvre	1 ± 1	5 ± 1	6 ± 2	2 ± 1	8 ± 2
Hêtre	3 ± 1	9 ± 2	12 ± 2	2 ± 1	15 ± 3
Autres feuillus	3 ± 1	8 ± 2	11 ± 2	9 ± 2	19 ± 3
Tous feuillus	8 ± 2	22 ± 3	29 ± 4	13 ± 3	42 ± 5
Pin sylvestre	3 ± 1	3 ± 1	6 ± 2	n.s.	8 ± 2
Sapin pectiné	3 ± 2	8 ± 3	11 ± 3	2 ± 1	13 ± 4
Épicéa commun	3 ± 2	6 ± 2	9 ± 3	3 ± 2	12 ± 4
Autres conifères	n.s.	3 ± 2	4 ± 2	n.s.	5 ± 2
Tous conifères	10 ± 3	20 ± 4	31 ± 5	8 ± 3	38 ± 6
Toutes essences	18 ± 4	42 ± 5	60 ± 6	21 ± 4	80 ± 7

Tableau 5.4

Département	Petit bois Mm ³	Moyen bois Mm ³	Gros bois Mm ³	Très gros bois Mm ³	Total Mm ³
Bas-Rhin	8 ± 1	24 ± 3	10 ± 2	3 ± 1	44 ± 5
Haut-Rhin	6 ± 1	20 ± 3	8 ± 1	3 ± 1	37 ± 4
Alsace	14 ± 2	44 ± 4	17 ± 2	5 ± 1	80 ± 7

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;
Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;
Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;
Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.
La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.5

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	3 ± 1	10 ± 2	4 ± 1	1 ± 1	18 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	7 ± 1	22 ± 3	10 ± 2	3 ± 1	42 ± 5
Forêt publique	10 ± 1	32 ± 3	14 ± 2	4 ± 1	60 ± 6
Forêt privée	4 ± 1	12 ± 3	4 ± 1	1 ± 1	21 ± 4
Toutes propriétés	14 ± 2	44 ± 4	17 ± 2	5 ± 1	80 ± 7

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.6

Essence	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne rouvre	1 ± ε	5 ± 1	2 ± 1	n.s.	8 ± 2
Hêtre	3 ± 1	8 ± 1	3 ± 1	1 ± 1	15 ± 3
Autres feuillus	6 ± 1	10 ± 2	2 ± 1	1 ± 1	19 ± 3
Tous feuillus	9 ± 1	22 ± 2	8 ± 1	3 ± 1	42 ± 5
Pin sylvestre	1 ± 1	5 ± 2	2 ± 1	n.s.	8 ± 2
Sapin pectiné	1 ± ε	7 ± 2	4 ± 1	1 ± 1	13 ± 4
Épicéa commun	2 ± 1	7 ± 2	3 ± 1	ε ± ε	12 ± 4
Autres conifères	1 ± 1	3 ± 1	n.s.	n.s.	5 ± 2
Tous conifères	5 ± 1	21 ± 3	10 ± 2	2 ± 1	38 ± 6
Toutes essences	14 ± 2	44 ± 4	17 ± 2	5 ± 1	80 ± 7

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.7

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Bas-Rhin	40 ± 6	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	44 ± 5
Haut-Rhin	29 ± 4	n.s.	6 ± 2	n.s.	n.s.	37 ± 4
Alsace	69 ± 7	n.s.	8 ± 2	n.s.	n.s.	80 ± 7

Tableau 5.8

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Département	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Bas-Rhin	272 ± 34	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	246 ± 29
Haut-Rhin	317 ± 31	n.s.	174 ± 37	n.s.	n.s.	272 ± 27
Alsace	288 ± 25	n.s.	161 ± 36	n.s.	n.s.	257 ± 20

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.9

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	16 ± 4	n.s.	n.s.	n.s.	–	18 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	38 ± 5	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	42 ± 5
Forêt publique	54 ± 6	n.s.	4 ± 2	n.s.	n.s.	60 ± 6
Forêt privée	16 ± 4	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	21 ± 4
Toutes propriétés	69 ± 7	n.s.	8 ± 2	n.s.	n.s.	80 ± 7

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.10

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Classe de propriété	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	254 ± 54	n.s.	n.s.	n.s.	–	228 ± 46
<i>Autre forêt publique</i>	294 ± 34	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	270 ± 29
Forêt publique	281 ± 29	n.s.	138 ± 45	n.s.	n.s.	256 ± 24
Forêt privée	313 ± 48	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	259 ± 40
Toutes propriétés	288 ± 25	n.s.	161 ± 36	n.s.	n.s.	257 ± 20

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.11

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Petit bois	10 ± 2	n.s.	3 ± 1	n.s.	n.s.	14 ± 2
Moyen bois	38 ± 4	n.s.	4 ± 1	n.s.	n.s.	44 ± 4
Gros bois	16 ± 2	n.s.	1 ± ε	–	n.s.	17 ± 2
Très gros bois	5 ± 1	n.s.	n.s.	–	n.s.	5 ± 1
Alsace	69 ± 7	n.s.	8 ± 2	n.s.	n.s.	80 ± 7

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Note :

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.12

Composition du peuplement	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
Peuplements purs de feuillus	17 ± 4	212 ± 38
Peuplements purs de conifères	18 ± 5	342 ± 81
Mélange de chêne et de hêtre	n.s.	n.s.
Mélange de chêne et autres feuillus	5 ± 2	171 ± 40
Mélange de frêne et autres feuillus (sauf chêne)	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de hêtre, épicéa ou sapin	15 ± 4	360 ± 70
Mélange de pins et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.	n.s.
Alsace	80 ± 7	264 ± 19

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.13

Classe d'altitude	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
De 0 à 200 m	n.s.	3 ± 1	6 ± 2	n.s.	9 ± 3
De 200 à 400 m	8 ± 3	11 ± 3	19 ± 4	9 ± 3	28 ± 5
De 400 à 600 m	n.s.	11 ± 3	14 ± 3	n.s.	19 ± 4
De 600 à 800 m	n.s.	8 ± 3	10 ± 3	n.s.	13 ± 4
De 800 à 1 000 m	n.s.	7 ± 2	9 ± 3	n.s.	10 ± 3
De 1 000 à 1 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	18 ± 4	42 ± 5	60 ± 6	21 ± 4	80 ± 7

Tableau 5.14

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'altitude	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
De 0 à 200 m	n.s.	134 ± 45	157 ± 46	n.s.	160 ± 38
De 200 à 400 m	187 ± 61	249 ± 57	218 ± 39	277 ± 63	236 ± 34
De 400 à 600 m	n.s.	300 ± 52	305 ± 56	n.s.	296 ± 47
De 600 à 800 m	n.s.	328 ± 75	306 ± 75	n.s.	315 ± 81
De 800 à 1 000 m	n.s.	356 ± 81	382 ± 88	n.s.	377 ± 88
De 1 000 à 1 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	228 ± 46	270 ± 29	256 ± 24	259 ± 40	257 ± 20

Tableau 5.15

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
0-200 m	15 ± 4	35 ± 5	49 ± 6	14 ± 4	64 ± 7
Plus de 200 m	n.s.	7 ± 2	11 ± 3	6 ± 3	17 ± 4
Alsace	18 ± 4	42 ± 5	60 ± 6	21 ± 4	80 ± 7

Tableau 5.16

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Distance de débardage	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
0-200 m	225 ± 52	280 ± 34	262 ± 28	264 ± 53	262 ± 24
Plus de 200 m	n.s.	221 ± 50	227 ± 56	242 ± 93	234 ± 44
Alsace	228 ± 46	270 ± 29	256 ± 24	259 ± 40	257 ± 20

Tableau 5.17

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Très facile	8 ± 3	16 ± 3	23 ± 4	7 ± 3	31 ± 5
Facile	n.s.	9 ± 3	12 ± 4	n.s.	17 ± 4
Moyenne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Difficile ou très difficile	6 ± 3	16 ± 3	22 ± 4	8 ± 3	30 ± 5
Alsace	18 ± 4	42 ± 5	60 ± 6	21 ± 4	80 ± 7

Tableau 5.18

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'exploitabilité	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Très facile	193 ± 59	246 ± 41	223 ± 33	229 ± 76	226 ± 31
Facile	n.s.	262 ± 62	256 ± 59	n.s.	251 ± 49
Moyenne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Difficile ou très difficile	284 ± 141	316 ± 42	308 ± 46	329 ± 90	314 ± 40
Alsace	228 ± 46	270 ± 29	256 ± 24	259 ± 40	257 ± 20

Tableau 5.19

	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne rouvre	6 ± 2	2 ± 1	8 ± 2
Hêtre	9 ± 2	6 ± 2	15 ± 3
Autres feuillus	15 ± 3	4 ± 2	19 ± 3
Tous feuillus	31 ± 4	12 ± 3	42 ± 5
Pin sylvestre	5 ± 2	3 ± 2	8 ± 2
Sapin pectiné	6 ± 2	7 ± 4	13 ± 4
Épicéa commun	6 ± 3	6 ± 3	12 ± 4
Autres conifères	3 ± 2	2 ± 1	5 ± 2
Tous conifères	20 ± 5	18 ± 5	38 ± 6
Toutes essences	51 ± 6	30 ± 5	80 ± 7

Tableau 5.20

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'œuvre*	Qualité 3	Total
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Bas-Rhin	1 ± ε	29 ± 4	30 ± 4	14 ± 2	44 ± 5
Haut-Rhin	1 ± ε	24 ± 3	25 ± 3	12 ± 2	37 ± 4
Alsace	2 ± ε	53 ± 5	55 ± 5	26 ± 2	80 ± 7

* Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 5.21

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'œuvre*	Qualité 3	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	1 ± ε	12 ± 3	12 ± 3	5 ± 1	18 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	1 ± ε	28 ± 4	29 ± 4	13 ± 2	42 ± 5
Forêt publique	1 ± ε	40 ± 5	42 ± 5	18 ± 2	60 ± 6
Forêt privée	1 ± ε	13 ± 3	13 ± 3	8 ± 2	21 ± 4
Toutes propriétés	2 ± ε	53 ± 5	55 ± 5	26 ± 2	80 ± 7

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

* Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.

Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 5.22

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'oeuvre	Qualité 3	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne rouvre	ε ± ε	5 ± 1	6 ± 1	2 ± 1	8 ± 2
Hêtre	1 ± ε	9 ± 2	10 ± 2	5 ± 1	15 ± 3
Autres feuillus	ε ± ε	10 ± 2	10 ± 2	9 ± 1	19 ± 3
Tous feuillus	1 ± ε	25 ± 3	26 ± 3	16 ± 2	42 ± 5
Pin sylvestre	ε ± ε	5 ± 2	6 ± 2	2 ± 1	8 ± 2
Sapin pectiné	n.s.	11 ± 3	11 ± 3	2 ± 1	13 ± 4
Épicéa commun	n.s.	9 ± 2	9 ± 3	3 ± 1	12 ± 4
Autres conifères	n.s.	3 ± 1	3 ± 2	2 ± 1	5 ± 2
Tous conifères	1 ± ε	28 ± 4	29 ± 5	9 ± 2	38 ± 6
Toutes essences	2 ± ε	53 ± 5	55 ± 5	26 ± 2	80 ± 7

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

* Le sous-total qualité bois d'oeuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 6.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Bas-Rhin	0,5 ± 0,1	0,7 ± 0,1	1,2 ± 0,1	0,4 ± 0,1	1,6 ± 0,2
Haut-Rhin	0,2 ± ε	0,8 ± 0,1	0,9 ± 0,1	0,3 ± 0,1	1,2 ± 0,1
Alsace	0,7 ± 0,1	1,5 ± 0,1	2,1 ± 0,2	0,7 ± 0,1	2,8 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
Bas-Rhin	8,7 ± 1,4	9,1 ± 1,2	8,9 ± 0,9	9,1 ± 1,9	9,0 ± 0,8
Haut-Rhin	7,5 ± 2,0	9,7 ± 1,1	9,2 ± 0,9	8,3 ± 1,5	9,0 ± 0,8
Alsace	8,4 ± 1,2	9,4 ± 0,8	9,1 ± 0,6	8,7 ± 1,2	9,0 ± 0,5

Tableau 6.3

Essence	Forêt domaniale			Autre forêt publique			Forêt publique			Forêt privée			Toutes propriétés		
	Mm ³ /an			Mm ³ /an			Mm ³ /an			Mm ³ /an			Mm ³ /an		
Chêne rouvre	ε	±	ε	0,1	±	ε	0,2	±	ε	ε	±	ε	0,2	±	ε
Hêtre	0,1	±	ε	0,3	±	0,1	0,5	±	0,1	0,1	±	ε	0,5	±	0,1
Autres feuillus	0,1	±	ε	0,3	±	0,1	0,4	±	0,1	0,3	±	0,1	0,8	±	0,1
Tous feuillus	0,3	±	0,1	0,8	±	0,1	1,1	±	0,1	0,4	±	0,1	1,5	±	0,1
Pin sylvestre	0,1	±	0,1	0,1	±	ε	0,2	±	0,1	ε	±	ε	0,3	±	0,1
Sapin pectiné	0,1	±	ε	0,3	±	0,1	0,3	±	0,1	0,1	±	ε	0,4	±	0,1
Épicéa commun	0,1	±	0,1	0,2	±	0,1	0,3	±	0,1	0,1	±	0,1	0,4	±	0,1
Autres conifères	n.s.			0,2	±	0,1	0,2	±	0,1	n.s.			0,2	±	0,1
Tous conifères	0,4	±	0,1	0,7	±	0,1	1,1	±	0,2	0,3	±	0,1	1,3	±	0,2
Toutes essences	0,7	±	0,1	1,5	±	0,1	2,1	±	0,2	0,7	±	0,1	2,8	±	0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.4

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Département	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Bas-Rhin	0,5 ± 0,1	0,8 ± 0,1	0,2 ± ε	ε ± ε	1,6 ± 0,2
Haut-Rhin	0,4 ± 0,1	0,6 ± 0,1	0,2 ± ε	ε ± ε	1,2 ± 0,1
Alsace	0,9 ± 0,1	1,5 ± 0,1	0,3 ± ε	0,1 ± ε	2,8 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.5

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Classe de propriété	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
<i>Forêt domaniale</i>	0,2 ± 0,1	0,3 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	0,7 ± 0,1
<i>Autre forêt publique</i>	0,5 ± 0,1	0,8 ± 0,1	0,2 ± ε	ε ± ε	1,5 ± 0,1
Forêt publique	0,7 ± 0,1	1,1 ± 0,1	0,3 ± ε	0,1 ± ε	2,1 ± 0,2
Forêt privée	0,2 ± 0,1	0,4 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	0,7 ± 0,1
Toutes propriétés	0,9 ± 0,1	1,5 ± 0,1	0,3 ± ε	0,1 ± ε	2,8 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.6

Essence	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Chêne rouvre	ε ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	n.s.	0,2 ± ε
Hêtre	0,2 ± ε	0,3 ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	0,5 ± 0,1
Autres feuillus	0,4 ± 0,1	0,3 ± 0,1	ε ± ε	n.s.	0,8 ± 0,1
Tous feuillus	0,6 ± 0,1	0,7 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	1,5 ± 0,1
Pin sylvestre	0,1 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	n.s.	0,3 ± 0,1
Sapin pectiné	ε ± ε	0,2 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	0,4 ± 0,1
Épicéa commun	0,1 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,1 ± ε	n.s.	0,4 ± 0,1
Autres conifères	0,1 ± ε	0,1 ± 0,1	ε ± ε	n.s.	0,2 ± 0,1
Tous conifères	0,3 ± 0,1	0,7 ± 0,1	0,2 ± ε	ε ± ε	1,3 ± 0,2
Toutes essences	0,9 ± 0,1	1,5 ± 0,1	0,3 ± ε	0,1 ± ε	2,8 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.7

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Département	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Bas-Rhin	1,4 ± 0,2	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	1,6 ± 0,2
Haut-Rhin	0,9 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	n.s.	n.s.	1,2 ± 0,1
Alsace	2,3 ± 0,2	n.s.	0,4 ± 0,1	n.s.	n.s.	2,8 ± 0,2

Tableau 6.8

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Département	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
Bas-Rhin	9,5 ± 0,9	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	9,0 ± 0,8
Haut-Rhin	10,1 ± 0,9	n.s.	7,2 ± 2,0	n.s.	n.s.	9,0 ± 0,8
Alsace	9,7 ± 0,6	n.s.	7,2 ± 1,6	n.s.	n.s.	9,0 ± 0,5

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.9

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
<i>Forêt domaniale</i>	0,6 ± 0,1	n.s.	n.s.	n.s.	–	0,7 ± 0,1
<i>Autre forêt publique</i>	1,3 ± 0,1	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	1,5 ± 0,1
Forêt publique	1,8 ± 0,2	n.s.	0,2 ± 0,1	n.s.	n.s.	2,1 ± 0,2
Forêt privée	0,5 ± 0,1	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,7 ± 0,1
Toutes propriétés	2,3 ± 0,2	n.s.	0,4 ± 0,1	n.s.	n.s.	2,8 ± 0,2

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.10

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Classe de propriété	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
<i>Forêt domaniale</i>	9,1 ± 1,4	n.s.	n.s.	n.s.	–	8,4 ± 1,2
<i>Autre forêt publique</i>	9,9 ± 0,9	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	9,4 ± 0,8
Forêt publique	9,6 ± 0,7	n.s.	6,3 ± 1,8	n.s.	n.s.	9,1 ± 0,6
Forêt privée	9,8 ± 1,4	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	8,7 ± 1,2
Toutes propriétés	9,7 ± 0,6	n.s.	7,2 ± 1,6	n.s.	n.s.	9,0 ± 0,6

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.11

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Dimension	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Petit bois	0,7 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	n.s.	n.s.	0,9 ± 0,1
Moyen bois	1,3 ± 0,1	n.s.	0,1 ± ε	n.s.	n.s.	1,5 ± 0,1
Gros bois	0,3 ± ε	n.s.	ε ± ε	–	n.s.	0,3 ± ε
Très gros bois	0,1 ± ε	n.s.	n.s.	–	n.s.	0,1 ± ε
Alsace	2,3 ± 0,2	n.s.	0,4 ± 0,1	n.s.	n.s.	2,8 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Note :

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.12

Composition du peuplement	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Peuplements purs de feuillus	0,6 ± 0,1	7,4 ± 1,1
Peuplements purs de conifères	0,7 ± 0,2	13,2 ± 2,1
Mélange de chêne et de hêtre	n.s.	n.s.
Mélange de chêne et autres feuillus	0,2 ± 0,1	5,4 ± 1,3
Mélange de frêne et autres feuillus (sauf chêne)	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de hêtre, épicéa ou sapin	0,4 ± 0,1	10,8 ± 1,6
Mélange de pins et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.	n.s.
Alsace	2,8 ± 0,2	9,2 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 6.13

Classe d'altitude	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	n.s.	0,1 ± ε	0,3 ± 0,1	n.s.	0,4 ± 0,1
De 200 à 400 m	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1	0,7 ± 0,1	0,3 ± 0,1	1,0 ± 0,1
De 400 à 600 m	n.s.	0,4 ± 0,1	0,5 ± 0,1	n.s.	0,6 ± 0,1
De 600 à 800 m	n.s.	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1	n.s.	0,4 ± 0,1
De 800 à 1 000 m	n.s.	0,2 ± 0,1	0,3 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1
De 1 000 à 1 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	0,7 ± 0,1	1,5 ± 0,1	2,1 ± 0,2	0,7 ± 0,1	2,8 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.14

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'altitude	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	n.s.	6,0 ± 1,3	6,7 ± 1,2	n.s.	6,8 ± 1,2
De 200 à 400 m	7,3 ± 1,4	8,7 ± 1,7	8,0 ± 1,1	8,7 ± 1,8	8,2 ± 0,9
De 400 à 600 m	n.s.	10,2 ± 1,5	10,2 ± 1,4	n.s.	9,9 ± 1,2
De 600 à 800 m	n.s.	11,7 ± 2,2	10,9 ± 1,9	n.s.	11,1 ± 2,1
De 800 à 1 000 m	n.s.	11,2 ± 2,7	12,3 ± 2,9	n.s.	12,0 ± 2,8
De 1 000 à 1 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	8,4 ± 1,2	9,4 ± 0,8	9,1 ± 0,6	8,7 ± 1,2	9,0 ± 0,5

Tableau 6.15

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	0,5 ± 0,1	1,2 ± 0,1	1,8 ± 0,2	0,5 ± 0,1	2,3 ± 0,2
Plus de 200 m	n.s.	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,6 ± 0,1
Alsace	0,7 ± 0,1	1,5 ± 0,1	2,1 ± 0,2	0,7 ± 0,1	2,8 ± 0,2

Tableau 6.16

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Distance de débardage	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	8,3 ± 1,3	9,8 ± 0,9	9,3 ± 0,7	9,1 ± 1,6	9,3 ± 0,6
Plus de 200 m	n.s.	7,7 ± 1,7	7,9 ± 1,6	8,1 ± 3,2	8,0 ± 1,3
Alsace	8,4 ± 1,2	9,4 ± 0,8	9,1 ± 0,6	8,7 ± 1,2	9,0 ± 0,5

Tableau 6.17

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Très facile	0,3 ± 0,1	0,6 ± 0,1	0,9 ± 0,1	0,2 ± 0,1	1,1 ± 0,2
Facile	n.s.	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1	n.s.	0,6 ± 0,1
Moyenne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Difficile ou très difficile	0,2 ± 0,1	0,6 ± 0,1	0,8 ± 0,1	0,2 ± 0,1	1,0 ± 0,2
Alsace	0,7 ± 0,1	1,5 ± 0,1	2,1 ± 0,2	0,7 ± 0,1	2,8 ± 0,2

Tableau 6.18

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'exploitabilité	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
Très facile	7,7 ± 1,8	8,9 ± 1,0	8,4 ± 0,9	8,2 ± 2,3	8,3 ± 0,8
Facile	n.s.	8,4 ± 1,8	8,6 ± 1,6	n.s.	8,3 ± 1,3
Moyenne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Difficile ou très difficile	8,4 ± 2,3	10,9 ± 1,4	10,3 ± 1,2	10,5 ± 3,2	10,3 ± 1,1
Alsace	8,4 ± 1,2	9,4 ± 0,8	9,1 ± 0,6	8,7 ± 1,2	9,0 ± 0,5

Tableau 6.19

	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
Essence	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Chêne rouvre	0,1 ± ε	ε ± ε	0,2 ± ε
Hêtre	0,3 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,5 ± 0,1
Autres feuillus	0,6 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,8 ± 0,1
Tous feuillus	1,1 ± 0,1	0,4 ± 0,1	1,5 ± 0,1
Pin sylvestre	0,2 ± 0,1	0,1 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Sapin pectiné	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Épicéa commun	0,2 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Autres conifères	0,1 ± 0,1	0,1 ± 0,1	0,2 ± 0,1
Tous conifères	0,7 ± 0,2	0,6 ± 0,1	1,3 ± 0,2
Toutes essences	1,8 ± 0,2	1,0 ± 0,2	2,8 ± 0,2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 7.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²
Bas-Rhin	1,4 ± 0,3	2,0 ± 0,3	3,4 ± 0,4	1,2 ± 0,3	4,6 ± 0,4
Haut-Rhin	0,5 ± 0,1	2,5 ± 0,3	3,0 ± 0,3	1,1 ± 0,3	4,1 ± 0,4
Alsace	1,9 ± 0,3	4,5 ± 0,4	6,4 ± 0,5	2,3 ± 0,4	8,7 ± 0,6

Tableau 7.2

	Forêt domaniale		Autre forêt publique		Forêt publique		Forêt privée		Ensemble des propriétés	
Département	m ² /ha		m ² /ha		m ² /ha		m ² /ha		m ² /ha	
Bas-Rhin	24,8	± 4,3	26,4	± 3,5	25,7	± 2,7	26,6	± 4,7	25,9	± 2,2
Haut-Rhin	24,0	± 6,4	31,2	± 2,8	29,6	± 2,5	31,9	± 4,9	30,1	± 2,2
Alsace	24,5	± 3,6	28,9	± 2,3	27,4	± 1,9	28,5	± 3,3	27,7	± 1,6

Tableau 7.3

Essence	Forêt domaniale			Autre forêt publique			Forêt publique			Forêt privée			Toutes propriétés		
	Mm ²			Mm ²			Mm ²			Mm ²			Mm ²		
Chêne rouvre	0,2	±	0,1	0,5	±	0,1	0,6	±	0,2	0,2	±	0,1	0,8	±	0,2
Hêtre	0,4	±	0,1	1,0	±	0,2	1,4	±	0,2	0,3	±	0,1	1,6	±	0,2
Autres feuillus	0,4	±	0,1	1,0	±	0,2	1,4	±	0,3	1,1	±	0,3	2,5	±	0,3
Tous feuillus	0,9	±	0,2	2,5	±	0,3	3,4	±	0,4	1,5	±	0,3	4,9	±	0,5
Pin sylvestre	0,4	±	0,1	0,3	±	0,1	0,7	±	0,2	0,1	±	0,1	0,9	±	0,2
Sapin pectiné	0,3	±	0,1	0,8	±	0,2	1,1	±	0,3	0,2	±	0,1	1,2	±	0,3
Épicéa commun	0,3	±	0,2	0,6	±	0,2	0,8	±	0,2	0,3	±	0,2	1,2	±	0,3
Autres conifères	n.s.			0,3	±	0,1	0,4	±	0,2	n.s.			0,5	±	0,2
Tous conifères	1,0	±	0,2	2,0	±	0,4	3,0	±	0,4	0,7	±	0,3	3,7	±	0,5
Toutes essences	1,9	±	0,3	4,5	±	0,4	6,4	±	0,5	2,3	±	0,4	8,7	±	0,6

Tableau 7.4

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha
Chêne rouvre	1,9 ± 0,9	3,1 ± 0,9	2,7 ± 0,6	2,3 ± 1,1	2,6 ± 0,5
Hêtre	4,7 ± 1,5	6,5 ± 1,2	5,9 ± 0,9	3,5 ± 1,4	5,3 ± 0,7
Autres feuillus	5,0 ± 1,7	6,5 ± 1,3	6,0 ± 1,1	13,6 ± 2,9	7,9 ± 1,0
Tous feuillus	11,6 ± 2,5	16,1 ± 2,0	14,6 ± 1,5	19,5 ± 3,3	15,8 ± 1,3
Pin sylvestre	4,9 ± 1,8	2,2 ± 0,8	3,1 ± 0,8	1,8 ± 1,3	2,8 ± 0,7
Sapin pectiné	3,4 ± 1,8	5,1 ± 1,4	4,5 ± 1,1	2,1 ± 1,3	3,9 ± 0,9
Épicéa commun	3,3 ± 1,9	3,5 ± 1,3	3,4 ± 1,0	4,0 ± 2,2	3,7 ± 0,9
Autres conifères	n.s.	2,0 ± 1,0	1,7 ± 0,8	n.s.	1,6 ± 0,6
Tous conifères	12,9 ± 3,0	12,8 ± 2,2	12,8 ± 1,9	9,0 ± 2,9	12,0 ± 1,6
Toutes essences	24,5 ± 3,6	28,9 ± 2,3	27,4 ± 1,9	28,5 ± 3,3	27,7 ± 1,6

Tableau 8.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges
Bas-Rhin	37 ± 9	53 ± 9	90 ± 12	29 ± 8	119 ± 13
Haut-Rhin	14 ± 4	60 ± 9	74 ± 10	28 ± 8	103 ± 11
Alsace	52 ± 10	113 ± 13	164 ± 15	57 ± 11	221 ± 17

Tableau 8.2

	Forêt domaniale		Autre forêt publique		Forêt publique		Forêt privée		Ensemble des propriétés	
Département	tiges/ha		tiges/ha		tiges/ha		tiges/ha		tiges/ha	
Bas-Rhin	647	± 142	694	± 110	674	± 83	656	± 133	670	± 67
Haut-Rhin	690	± 193	763	± 105	740	± 88	792	± 186	753	± 73
Alsace	656	± 115	729	± 74	703	± 60	709	± 106	706	± 50

Tableau 8.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges
Chêne rouvre	2 ± 1	9 ± 3	11 ± 4	3 ± 2	14 ± 4
Hêtre	9 ± 3	30 ± 7	39 ± 7	6 ± 3	45 ± 8
Autres feuillus	18 ± 6	35 ± 9	53 ± 11	33 ± 9	87 ± 13
Tous feuillus	29 ± 7	74 ± 12	103 ± 13	42 ± 10	145 ± 15
Pin sylvestre	12 ± 6	10 ± 6	21 ± 9	n.s.	23 ± 9
Sapin pectiné	4 ± 2	13 ± 4	17 ± 5	3 ± 1	20 ± 5
Épicéa commun	5 ± 3	9 ± 4	14 ± 5	n.s.	23 ± 7
Autres conifères	n.s.	7 ± 4	9 ± 4	n.s.	11 ± 5
Tous conifères	22 ± 7	39 ± 8	61 ± 11	15 ± 7	77 ± 12
Toutes essences	52 ± 10	113 ± 13	164 ± 15	57 ± 11	221 ± 17

Tableau 9.1

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Type de roche mère					
Plutonique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Volcanique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Siliceux consolidé	24 ± 6	7 ± 3	284 ± 101	0,2 ± 0,1	10,0 ± 1,9
Siliceux meuble	233 ± 13	62 ± 7	267 ± 25	2,2 ± 0,2	9,3 ± 0,7
Calcaire consolidé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Calcaire meuble	30 ± 7	5 ± 2	171 ± 57	0,2 ± 0,1	6,3 ± 1,6
Dolomie	–	–	–	–	–
Marne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Argile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Métamorphique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Particulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	312 ± 11	80 ± 7	257 ± 21	2,8 ± 0,2	9,0 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.2

Type de sol	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Sol jeune	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol carbonaté	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol calcique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol brunifié	195 ± 14	54 ± 7	281 ± 27	1,9 ± 0,2	9,6 ± 0,7
Sol lessivé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol podzolisé	31 ± 7	9 ± 3	274 ± 70	0,3 ± 0,1	9,0 ± 1,6
Sol fersiallitique	-	-	-	-	-
Sol hydromorphe	45 ± 9	9 ± 3	194 ± 64	0,3 ± 0,1	7,6 ± 1,8
Absence ou autre	-	-	-	-	-
Alsace	312 ± 11	80 ± 7	257 ± 21	2,8 ± 0,2	9,0 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.3

	Surface		Volume		Production					
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an				
Mor ou dysmoder	31	± 7	11	± 4	330	± 85	0,3	± 0,1	10,0	± 2,0
Moder	51	± 9	14	± 4	261	± 53	0,5	± 0,1	9,7	± 1,4
Dysmull	106	± 12	30	± 5	280	± 39	1,0	± 0,2	9,9	± 1,1
Mull	95	± 12	22	± 4	231	± 34	0,8	± 0,1	7,9	± 0,9
Carbonaté	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Hydromorphe	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Absence ou autre	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Alsace	312	± 11	80	± 7	257	± 21	2,8	± 0,2	9,0	± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.4

	Surface		Volume		Production					
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an				
Sableuse	122	± 11	30	± 5	251	± 32	1,1	± 0,2	9,4	± 0,9
Limono-sableuse	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Limoneuse	114	± 12	33	± 6	292	± 38	1,1	± 0,2	9,7	± 1,0
Limon sur argile	22	± 6	5	± 2	210	± 73	0,2	± 0,1	8,0	± 2,5
Argilo-sableuse	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Argilo-limoneuse	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Argileuse	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Autre ou non déterminée	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Alsace	312	± 11	80	± 7	257	± 21	2,8	± 0,2	9,0	± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.5

	Surface		Volume		Production	
			total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Profondeur du sol et charge en cailloux	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Très caillouteux	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Caillouteux	30	± 7	8	± 3	279	± 80
Superficiel	-		-	-	-	-
Peu profond	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Moyennement profond	89	± 12	24	± 5	270	± 43
Profond	172	± 13	43	± 6	249	± 29
Indéterminée	-		-	-	-	-
Alsace	312	± 11	80	± 7	257	± 21
					2,8	± 0,2
					9,0	± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.6

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Indice d'hydromorphie					
Hydromorphie forte en surface	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hydromorphie forte < 35 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hydromorphie forte entre 35 à 64 cm	20 ± 6	5 ± 2	236 ± 96	0,2 ± 0,1	8,8 ± 2,8
Hydromorphie faible ou hydromorphie forte ≥ 65 cm	44 ± 9	10 ± 3	233 ± 58	0,4 ± 0,1	8,0 ± 1,4
Non hydromorphe	222 ± 13	61 ± 7	277 ± 25	2,1 ± 0,2	9,5 ± 0,7
Indéterminé	–	–	–	–	–
Alsace	312 ± 11	80 ± 7	257 ± 21	2,8 ± 0,2	9,0 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.7

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Niveau hydrique	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Xérophile	–	–	–	–	–
Mésoxérophile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mésophile	83 ± 11	22 ± 5	265 ± 45	0,8 ± 0,1	9,1 ± 1,3
Hygrocline	202 ± 13	53 ± 6	262 ± 26	1,8 ± 0,2	9,0 ± 0,6
Hygrophile	26 ± 7	5 ± 2	193 ± 52	0,2 ± 0,1	8,0 ± 2,2
Non déterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	312 ± 11	80 ± 7	257 ± 21	2,8 ± 0,2	9,0 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.8

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Niveau trophique	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Acidiphile ou hyperacidiphile	55 ± 9	14 ± 4	261 ± 59	0,5 ± 0,1	9,3 ± 1,6
Mésoacidiphile	108 ± 12	30 ± 5	280 ± 37	1,0 ± 0,2	9,2 ± 0,9
Acidicline	77 ± 11	21 ± 5	268 ± 50	0,8 ± 0,1	9,8 ± 1,3
Neutrophile	50 ± 9	11 ± 3	231 ± 52	0,4 ± 0,1	8,3 ± 1,8
Neutrocalcicole	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Calcicole ou calcaricole	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Non déterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	312 ± 11	80 ± 7	257 ± 21	2,8 ± 0,2	9,0 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.9

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Aucune essence	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1 essence	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2 essences	36 ± 8	9 ± 4	255 ± 113	0,3 ± 0,1	8,5 ± 2,8
3 essences	53 ± 9	14 ± 4	268 ± 67	0,5 ± 0,1	9,3 ± 1,7
4 essences	52 ± 9	16 ± 4	301 ± 60	0,5 ± 0,1	8,7 ± 1,4
5 essences	48 ± 9	12 ± 3	244 ± 53	0,4 ± 0,1	9,3 ± 1,6
6 essences	37 ± 8	9 ± 3	247 ± 52	0,3 ± 0,1	9,2 ± 1,8
7 essences	32 ± 8	7 ± 3	238 ± 60	0,3 ± 0,1	9,3 ± 1,9
8 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10 essences ou plus	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	312 ± 11	80 ± 7	257 ± 21	2,8 ± 0,2	9,0 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.10

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Hauteur de Lorey	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Moins de 5 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 5 à 10 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 10 à 15 m	39 ± 8	5 ± 1	117 ± 25	0,3 ± 0,1	8,4 ± 2,1
De 15 à 20 m	74 ± 11	15 ± 3	204 ± 21	0,7 ± 0,1	9,9 ± 1,2
De 20 à 25 m	80 ± 11	24 ± 4	302 ± 28	0,8 ± 0,1	9,9 ± 1,0
De 25 à 30 m	56 ± 9	20 ± 4	359 ± 40	0,5 ± 0,1	9,6 ± 1,4
Plus de 30 m	36 ± 8	16 ± 4	443 ± 71	0,3 ± 0,1	9,2 ± 1,5
Alsace	312 ± 11	80 ± 7	257 ± 21	2,8 ± 0,2	9,0 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

La hauteur de Lorey correspond à la hauteur de l'arbre de surface terrière moyenne d'un peuplement.

Tableau 9.11

Classe d'altitude	Surface 1 000 ha	Volume		Production	
		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	56 ± 9	9 ± 3	160 ± 39	0,4 ± 0,1	6,7 ± 1,2
De 200 à 400 m	117 ± 13	28 ± 5	236 ± 34	1,0 ± 0,1	8,2 ± 0,9
De 400 à 600 m	62 ± 10	19 ± 4	296 ± 47	0,6 ± 0,1	9,9 ± 1,2
De 600 à 800 m	39 ± 8	13 ± 4	315 ± 81	0,4 ± 0,1	11,1 ± 2,1
De 800 à 1 000 m	26 ± 7	10 ± 3	377 ± 88	0,3 ± 0,1	12,0 ± 2,8
De 1 000 à 1 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 1 200 à 1 600 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	312 ± 11	80 ± 7	257 ± 21	2,8 ± 0,2	9,0 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.12

	Surface		Volume		Production	
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Taux de couvert	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
0	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
3/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
4/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
5/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10	35 ± 8		8 ± 3	212 ± 61	0,3 ± 0,1	7,1 ± 1,4
8/10	67 ± 10		19 ± 5	280 ± 62	0,6 ± 0,1	8,4 ± 1,3
9/10	78 ± 11		21 ± 4	269 ± 39	0,8 ± 0,1	9,9 ± 1,1
10/10	94 ± 12		28 ± 5	303 ± 44	1,0 ± 0,2	11,0 ± 1,1
Alsace	312 ± 11		80 ± 7	257 ± 21	2,8 ± 0,2	9,0 ± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.13

	Surface		Volume		Production					
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an				
Taux de couvert	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an				
0	83	± 11	26	± 6	312	± 50	1,0	± 0,2	11,9	± 1,6
1/10	55	± 10	15	± 4	269	± 51	0,5	± 0,1	9,8	± 1,4
2/10	39	± 8	8	± 3	201	± 57	0,3	± 0,1	7,8	± 1,4
3/10	29	± 7	8	± 3	252	± 94	0,2	± 0,1	7,7	± 2,0
4/10	27	± 7	6	± 3	216	± 66	0,2	± 0,1	7,3	± 1,8
5/10	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
6/10	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
7/10	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
8/10	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
9/10	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
10/10	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
Alsace	312	± 11	80	± 7	257	± 21	2,8	± 0,2	9,0	± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.14

	Surface		Volume		Production					
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an				
0	38	± 8	13	± 4	332	± 57	0,5	± 0,1	12,7	± 2,2
1/10	33	± 8	9	± 3	257	± 71	0,3	± 0,1	9,5	± 1,9
2/10	39	± 8	10	± 4	267	± 71	0,3	± 0,1	8,6	± 1,7
3/10	39	± 8	9	± 3	248	± 62	0,3	± 0,1	9,1	± 2,1
4/10	23	± 6	6	± 2	243	± 86	0,2	± 0,1	7,9	± 1,9
5/10	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
6/10	24	± 6	6	± 3	250	± 118	0,2	± 0,1	9,1	± 3,2
7/10	30	± 7	7	± 3	223	± 98	0,2	± 0,1	7,6	± 2,3
8/10	31	± 8	7	± 4	240	± 104	0,3	± 0,1	8,3	± 2,6
9/10	n.s.		n.s.		n.s.		n.s.		n.s.	
10/10	24	± 6	6	± 3	218	± 89	0,2	± 0,1	6,5	± 2,1
Alsace	312	± 11	80	± 7	257	± 21	2,8	± 0,2	9,0	± 0,5

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 10.1

	Absence de bois mort sur pied de moins de 5 ans	Présence de bois mort sur pied de moins de 5 ans	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	69 ± 5	<i>n.s.</i>	79 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	134 ± 8	22 ± 6	155 ± 7
Forêt publique	203 ± 10	31 ± 7	234 ± 8
Forêt privée	65 ± 10	<i>n.s.</i>	80 ± 10
Toutes propriétés	268 ± 13	46 ± 9	314 ± 11

Tableau 10.2

	Absence de bois mort sur pied	Présence de bois mort sur pied	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	56 ± 6	23 ± 6	79 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	104 ± 9	51 ± 8	155 ± 7
Forêt publique	160 ± 11	74 ± 10	234 ± 8
Forêt privée	50 ± 9	30 ± 8	80 ± 10
Toutes propriétés	209 ± 14	105 ± 12	314 ± 11

Tableau 10.3

	Absence de chablis	Présence de chablis	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	77 ± 4	<i>n.s.</i>	79 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	152 ± 7	<i>n.s.</i>	155 ± 7
Forêt publique	229 ± 8	n.s.	234 ± 8
Forêt privée	76 ± 10	n.s.	80 ± 10
Toutes propriétés	305 ± 11	n.s.	314 ± 11

Tableau 10.4

	Absence de bois mort au sol	Présence de bois mort au sol	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	18 ± 5	61 ± 6	79 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	33 ± 7	122 ± 9	155 ± 7
Forêt publique	51 ± 9	183 ± 11	234 ± 8
Forêt privée	24 ± 7	56 ± 10	80 ± 10
Toutes propriétés	75 ± 11	239 ± 13	314 ± 11

Tableau 10.5

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	ε ± ε	<i>n.s.</i>	5 ± 2
<i>Autre forêt publique</i>	ε ± ε	1 ± ε	<i>n.s.</i>	4 ± 1
Forêt publique	ε ± ε	1 ± ε	<i>n.s.</i>	9 ± 2
Forêt privée	ε ± ε	1 ± ε	<i>n.s.</i>	2 ± 1
Toutes propriétés	1 ± ε	2 ± ε	<i>n.s.</i>	11 ± 2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.6

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne rouvre	n.s.	n.s.	–	ε ± ε
Hêtre	n.s.	n.s.	n.s.	1 ± ε
Autres feuillus	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	2 ± ε
Tous feuillus	ε ± ε	1 ± ε	n.s.	3 ± 1
Pin sylvestre	n.s.	ε ± ε	–	1 ± 1
Sapin pectiné	n.s.	1 ± ε	n.s.	2 ± 1
Épicéa commun	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.
Autres conifères	n.s.	n.s.	–	n.s.
Tous conifères	ε ± ε	1 ± ε	n.s.	7 ± 2
Toutes essences	1 ± ε	2 ± ε	n.s.	11 ± 2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.7

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
2,5 et 7,5 cm	–	–	–	2 ± ε
7,5 et 17,5 cm	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	3 ± ε
17,5 et 27,5 cm	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	2 ± ε
27,5 et 37,5 cm	n.s.	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
37,5 et 67,5 cm	n.s.	1 ± ε	n.s.	1 ± 1
67,5 cm et plus	–	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	1 ± ε	2 ± ε	n.s.	11 ± 2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort sur pied et les chablis sont inventoriés à partir de 7,5 cm. Le bois mort au sol est inventorié à partir de 2,5 cm. On ne connaît donc pas le volume qu'ils représentent en deçà.

Tableau 10.8

Classe de propriété	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	5,6 ± 3,6	<i>n.s.</i>	63,4 ± 26,4
<i>Autre forêt publique</i>	1,9 ± 0,9	5,7 ± 2,2	<i>n.s.</i>	26,6 ± 5,1
Forêt publique	1,8 ± 0,7	5,7 ± 1,8	<i>n.s.</i>	39,1 ± 8,8
Forêt privée	2,3 ± 1,7	6,8 ± 3,3	<i>n.s.</i>	20,2 ± 9,7
Toutes propriétés	1,9 ± 0,7	6,0 ± 1,5	<i>n.s.</i>	34,1 ± 6,5

Tableau 10.9

Essence	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Chêne rouvre	n.s.	n.s.	–	1,5 ± 0,8
Hêtre	n.s.	n.s.	n.s.	3,6 ± 1,4
Autres feuillus	0,7 ± 0,4	1,1 ± 0,5	n.s.	5,3 ± 1,3
Tous feuillus	0,9 ± 0,4	1,9 ± 0,7	n.s.	10,5 ± 1,8
Pin sylvestre	n.s.	0,5 ± 0,4	–	4,0 ± 2,1
Sapin pectiné	n.s.	2,3 ± 1,2	n.s.	7,1 ± 3,2
Épicéa commun	n.s.	1,2 ± 0,8	n.s.	n.s.
Autres conifères	n.s.	n.s.	–	n.s.
Tous conifères	1,0 ± 0,6	4,1 ± 1,4	n.s.	23,7 ± 7,6
Toutes essences	1,9 ± 0,7	6,0 ± 1,5	n.s.	34,1 ± 6,5

Tableau 10.10

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Dimension	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
2,5 et 7,5 cm	–	–	–	5,7 ± 0,6
7,5 et 17,5 cm	0,6 ± 0,2	1,2 ± 0,4	n.s.	9,3 ± 1,3
17,5 et 27,5 cm	0,5 ± 0,3	1,1 ± 0,4	n.s.	5,7 ± 1,4
27,5 et 37,5 cm	n.s.	1,1 ± 0,5	n.s.	3,2 ± 1,5
37,5 et 67,5 cm	n.s.	1,8 ± 0,7	n.s.	4,0 ± 3,0
67,5 cm et plus	–	n.s.	n.s.	n.s.
Alsace	1,9 ± 0,7	6,0 ± 1,5	n.s.	34,1 ± 6,5

Note : Le bois mort sur pied et les chablis sont inventoriés à partir de 7,5 cm. Le bois mort au sol est inventorié à partir de 2,5 cm. On ne connaît donc pas le volume qu'ils représentent en deçà.

Tableau 10.11

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Ensemble du bois mort sur pied
Classe de propriété	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha
<i>Forêt domaniale</i>	12 ± 9	24 ± 16	36 ± 21
<i>Autre forêt publique</i>	14 ± 5	30 ± 10	44 ± 12
Forêt publique	13 ± 4	28 ± 9	41 ± 11
Forêt privée	22 ± 8	38 ± 16	60 ± 19
Toutes propriétés	16 ± 4	31 ± 7	47 ± 9

Tableau 10.12

	Nulle	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	ε ± ε	n.s.	1 ± ε	n.s.	ε ± ε	5 ± 2
<i>Autre forêt publique</i>	ε ± ε	ε ± ε	2 ± ε	1 ± ε	1 ± ε	4 ± 1
Forêt publique	1 ± ε	1 ± ε	2 ± ε	4 ± 3	1 ± ε	9 ± 2
Forêt privée	n.s.	n.s.	1 ± ε	ε ± ε	n.s.	2 ± 1
Toutes propriétés	1 ± ε	1 ± ε	3 ± 1	5 ± 2	1 ± ε	11 ± 2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.13

	Nulle	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne rouvre	n.s.	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.	ε ± ε
Hêtre	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	ε ± ε	1 ± ε
Autres feuillus	n.s.	ε ± ε	1 ± ε	ε ± ε	n.s.	2 ± ε
Tous feuillus	ε ± ε	ε ± ε	1 ± ε	1 ± ε	ε ± ε	3 ± 1
Pin sylvestre	n.s.	n.s.	ε ± ε	n.s.	ε ± ε	1 ± 1
Sapin pectiné	n.s.	n.s.	n.s.	1 ± 1	n.s.	2 ± 1
Épicéa commun	n.s.	n.s.	1 ± ε	n.s.	n.s.	n.s.
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Tous conifères	n.s.	1 ± ε	2 ± 1	4 ± 3	1 ± ε	7 ± 2
Toutes essences	1 ± ε	1 ± ε	3 ± 1	5 ± 2	1 ± ε	11 ± 2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort au sol ayant un diamètre inférieur à 2,5 cm n'est pas inventorié. On ne connaît donc pas le volume qu'il représente.

Tableau 10.14

	Nulle	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
2,5 et 7,5 cm	ε ± ε	ε ± ε	1 ± ε	ε ± ε	ε ± ε	2 ± ε
7,5 et 17,5 cm	ε ± ε	ε ± ε	1 ± ε	1 ± ε	1 ± ε	3 ± ε
17,5 et 27,5 cm	n.s.	n.s.	1 ± ε	1 ± ε	n.s.	2 ± ε
27,5 et 37,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
37,5 et 67,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	1 ± 1
67,5 cm et plus	–	–	–	n.s.	–	n.s.
Alsace	1 ± ε	1 ± ε	3 ± 1	5 ± 2	1 ± ε	11 ± 2

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort au sol ayant un diamètre inférieur à 2,5 cm n'est pas inventorié. On ne connaît donc pas le volume qu'il représente.

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

Tome région administrative

Alsace

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

l'information grandeur nature